

Saint-Légier s'efforce de rééquilibrer son budget

Finances La Municipalité présente un budget 2017 moins déficitaire que l'an passé. Sans hausse d'impôts. La marge d'autofinancement est revue à la hausse.



Par Claude Béda 07.11.2016

La réfection de la route des Boulingrins constituera un des gros investissements de la commune en 2017.

Image: Vanessa Cardoso

Avec 33,8 millions de francs de charges et 32,9 millions de revenus, le projet de budget de la Municipalité de Saint-Légier présente un déficit de 826 000 francs, soit moins que celui de l'an dernier, qui affichait une perte présumée de 900 000 francs. De plus, la marge d'autofinancement a été revue à la hausse pour atteindre 2,6 millions, alors qu'elle était négative de 2,4 millions dans les comptes 2015. Un exercice qui s'était soldé par une perte de 4,4 millions, notamment en raison d'un recul des recettes fiscales et d'une augmentation des charges cantonales liées.

«La santé financière de notre Commune est bonne, explique Alain Bovay, syndic. Mais nous avons élaboré un budget 2017 prudent dans une démarche de rééquilibrage.»

Le taux d'imposition n'a pas été remis en question pour 2017 et reste maintenu à 67 points. «Une réévaluation sera faite pour 2018, au vu des ponctions importantes relevant de la facture sociale et de la péréquation», précise l'élu.

Les recettes fiscales ont été revues à la hausse sur la base des indicateurs cantonaux. Cela malgré une diminution des revenus provenant des entreprises.

Les charges concernant l'accueil de la petite enfance sont en augmentation et devraient s'élever à 1,3 million. Au total, la Commune envisage d'investir 9,7 millions de francs en 2017, dont 1,3 million pour l'entretien lourd des routes, 750 000 francs pour le réaménagement de la traversée de la localité, 1 million pour la réfection de la route des Boulingrins (première tranche), 1 million pour la rénovation du chemin de la Chenalettaz et 1 million pour la réfection des canalisations dans le secteur de Grandchamp-Porteau. (24 heures)

(Créé: 07.11.2016, 20h39)